



## Séance du lundi 5 janvier

### AGENDA

#### Lundi 12 janvier 2026 :

– 15h : Séance d'installation de **Bernard Arnault** (sous la coupole – sur invitation)

#### Lundi 19 janvier 2026 :

Communication du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, « La France face à la transformation de l'Europe et du monde ».

#### Lundi 26 janvier 2026 :

– 17h30 : Présentation de *Souvenirs du Quai d'Orsay* d'Hippolyte Desprez par **Jean-David Levitte**, Yves Bruley, **George-Henri Soutou**, Vincent Braconnay, Laurent Stefanini.

Le Président **Jean-Robert Pitte** annonce le renouvellement du bureau de l'Académie et l'ouverture de l'année sous la présidence de **Jean-David Levitte**. Le secrétaire perpétuel accueille en séance le nouveau membre **Philippe Aghion**.



### « Après cinq siècles de domination occidentale, quel avenir pour le monde ? »

**Jean-David Levitte**

Président de l'Académie des sciences morales et politiques

### DÉPÔT D'OUVRAGES

**F. d'Orcival** dépose l'ouvrage d'Yves Gaudemet et Alain Bénadent, *Dictionnaire juridique 2026*. (LGDJ, 2025, 534 p.)

**Jean-David Levitte** présente le programme des séances de l'année 2026 autour d'une interrogation fondamentale : comment reconstruire un ordre international alors que les fondations même de l'architecture héritée du XXe siècle vacillent ? Son propos liminaire établit un diagnostic des bouleversements géopolitiques contemporains, préalable indispensable à toute réflexion prospective sur les défis civilisationnels à venir.

Nous sommes aujourd'hui au terme de cinq siècles de domination occidentale, inaugurée par les expéditions maritimes des XVIe et XVIIe siècles de Christophe Colomb et de Magellan et prolongée par les empires coloniaux portugais, espagnol, britannique, français et néerlandais. La domination de l'Europe, où naquirent les deux guerres mondiales, n'est pas seulement militaire ou économique. L'Europe a imposé au monde des concepts nés sur son territoire : l'État-nation, l'égalité souveraine issue des traités de Westphalie et l'universalisme juridique de la Charte des Nations Unies. Il y a aujourd'hui une déconnexion croissante entre l'architecture institutionnelle mondiale (siégeant à New York ou Genève) et la réalité de la puissance, qui ne se laisse plus dicter la grammaire du droit international.

Après trente-cinq années de rivalités mais aussi de stabilité bipolaire pendant la guerre froide, Jean-David Levitte identifie l'année 1979 comme le point de basculement historique du XXe siècle. Cette année fut marquée par trois événements aux répercussions durables : la révolution iranienne, qui a transformé les équilibres au Moyen-Orient en introduisant une dimension confessionnelle dans les rivalités régionales ; l'accession de Deng Xiaoping au pouvoir en Chine, amorçant la transformation économique la plus massive de l'histoire humaine ; et l'invasion soviétique de l'Afghanistan, prélude paradoxal à l'effondrement de l'URSS.

L'ancien ambassadeur retrace ensuite les mutations décennales du système international. La chute du mur de Berlin en 1989 ouvre une période d'hégémonie occidentale et de mondialisation accélérée, portée par les révolutions technologique et logistique. Cette parenthèse unipolaire se referme avec les attentats du 11 septembre 2001 et la crise financière de 2008, qui révèlent les limites de la puissance américaine et suscitent une contestation croissante de l'ordre occidental. Les puissances émergentes, tout en adoptant les outils de la croissance économique, récusent les valeurs libérales pour réactiver des « mémoires impériales ». Ce reflux de l'universalisme au profit de l'atavisme historique constitue le défi majeur de notre temps.

L'ordre mondial actuel est désormais structuré par une triade de visions impériales concurrentes : celle de la Russie de Poutine, qui s'abîme dans une quête de restauration territoriale, au risque d'une dépendance asymétrique envers Pékin ; celle de la Chine de Xi Jinping, résolue à reconquérir le premier rang mondial ; et celle des États-Unis de Donald Trump, qui déconstruit l'ordre occidental au nom d'une conception transactionnelle des relations internationales.

Face à ce polycentrisme instable, l'Union européenne se trouve confrontée à des défis sans précédent. Elle ne peut pas se contenter d'être un marché et doit être un acteur géopolitique doté d'une autonomie stratégique, en mettant en œuvre les recommandations des rapports Draghi et Letta, et en préparant un élargissement majeur vers l'Ukraine, la Moldavie et les Balkans occidentaux. Tout comme la création de l'euro fut une réponse politique à un défi technique, l'élargissement et la défense du droit international doivent être les piliers d'une Europe capable de tisser des alliances avec les pays du « Sud Global » pratiquant le multi-alignement.

L'humanité devra aussi faire face à trois défis majeurs, qui transcendent les frontières étatiques : le changement climatique, la révolution de l'intelligence artificielle et les transformations démographiques mondiales. Sur ce dernier point, il est nécessaire de repenser radicalement les relations avec l'Afrique, dont la population atteindra 2,5 milliards d'habitants dans vingt-cinq ans, et de défendre les règles du droit international, sous peine de voir ses règles définitivement balayées par les « diktats » de plus puissants.

La reconstruction de l'ordre international ne sera pas un simple ajustement technique, mais une refondation philosophique et politique : maintenir l'exigence du droit dans un monde qui redécouvre la force brute des empires.

Le programme de l'année 2026 permettra d'approfondir ces questions à travers les interventions de diplomates, militaires, économistes et spécialistes des relations internationales.



De gauche à droite : **Bernard Stirn, Jean-David Levitte et Haïm Korsia** ce lundi 5 janvier 2026 à l'issue de la séance

À l'issue de sa communication **Jean-David Levitte** a répondu aux observations et aux questions que lui ont adressées **X. Darcos, PM. Menger, JR Pitte, R. Brague, P. Delvolvéd, L. Stefanini, M. Pébereau, J. De Larosière et A. Vacheron.**

## VIE DE L'ACADEMIE



**Bernard Stirn** a accueilli un groupe d'étudiants de l'Institut Portalis (faculté de droit d'Aix-en-Provence) le jeudi 11 décembre dernier pour leur présenter l'Institut et les académies.

## PUBLICATION



**Chantal Delsol** a publié, le 2 janvier dernier, un ouvrage intitulé *La Tragédie migratoire et la chute des empires : Saint Augustin et nous* aux éditions Odile Jacob.

« *Augustin d'Hippone, saint Augustin pour les chrétiens, a vécu à l'époque angoissante où son monde était en train de se défaire (Ve siècle). Après une existence tumultueuse, il est mort dans sa ville assiégée par les Vandales. L'analogie s'impose entre son époque et la nôtre. Dans les deux cas, un empire très civilisé, puissant et orgueilleux se voit investi et finalement démantelé par des cultures plus frustes et moins avancées, qu'à son époque on appelait « barbares ».* »

CHANTAL DELSOL

LA TRAGÉDIE MIGRATOIRE  
ET LA CHUTE DES EMPIRES

*Saint Augustin et nous*



## PRIX ET DISTINCTIONS



**Jean-Claude Trichet** a été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2025. Le vice-président **Haïm Korsia** a été promu au grade de commandeur.

## DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

« **Comme à l'époque de la chute de Rome, l'Occident vit l'effondrement d'un vieil empire** »



**Chantal Delsol** a répondu aux questions du Figaro à la suite de la sortie de son dernier ouvrage.

## Tour d'horizon de l'actualité internationale



Jean-Claude Casanova et Jean-Marie Colombani ont abordé, ce samedi 3 janvier 2026 dans l'émission *Commentaire* avec Michel Duclos, ancien ambassadeur de France, la « trahison » américaine vis-à-vis de l'Ukraine, la place de l'Europe face aux empires et la situation au Proche Orient.

## À SAVOIR



Le secrétaire perpétuel **Bernard Stirn** a introduit, le jeudi 18 décembre 2025 de 18h à 20h au ministère de l'économie et des finances, un colloque sur le thème du « code des impositions sur les biens et services (CIBS) - TVA, accises, taxes sectorielles : retour sur une expérience originale de codification. ».

*Les détails joints sont accessibles (quand ils sont disponibles) en cliquant sur l'icône située à gauche de chaque brève.*